



Le 6 mai 2020

Objet : Réouverture de l'école Jean d'Ormesson

Madame, Monsieur,

Suite à l'analyse du protocole sanitaire reçu le 30 avril 2020 et des moyens municipaux, nous avons travaillé en étroite collaboration avec la direction de l'école pour définir le retour des enfants à l'école Jean d'Ormesson dans les meilleures conditions.

Pour la sécurité des enfants, des enseignants et du personnel municipal, le protocole sanitaire impose des conditions très strictes, comme le port du masque obligatoire pour les adultes, plusieurs nettoyages quotidiens, des sens de circulation, ou encore le respect de la distanciation sociale.

Les enseignants ont lancé un sondage auprès des parents pour connaître la liste des enfants qui seront présents, et définir ainsi des groupes de 10 à 12 élèves qui seront accueillis les lundi et mardi pour les uns, les jeudi et vendredi pour les autres.

La réouverture de l'école se déroulera de la manière suivante :

- 11 mai : rentrée des enseignants
- A partir du 14 mai : reprise des classes de CP et CM2 en demi-classes ; les enfants déjeuneront les repas froids préparés par leur famille
- A partir du 18 mai : reprise des Grandes Sections de maternelle en demi-classes ; les enfants se verront proposer un panier-repas au restaurant scolaire
- L'accueil des enfants se fera directement dans leur classe.

En raison de l'interdiction de mélanger les groupes/classes, il n'y aura pas d'autre service périscolaire assuré (garderie, études, accueil de loisirs).

Les dispositions à venir à partir du 25 mai seront communiquées ultérieurement, selon l'évolution des exigences sanitaires et de la réception des équipements de protection commandés à la mi-mars (masques, produits de nettoyage virucides).

Pour toutes questions d'ordre éducatif, l'école répondra directement aux sollicitations des parents.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Paul VIDAL
Conseiller régional
Président de la CCEL